

## PROVINCE DE QUÉBEC

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue lundi le 10 août 2015 à compter de 19h00 au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

#### Sont présent(e)s:

M. Daniel Lussier, maire;  
M. Mauro Lando, conseiller n° 1; (*Arrivé à 18h01*)  
Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2;  
Mme Christine Schultz, conseillère n°4;  
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5;

#### Sont absents:

M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3;  
M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Les membres présents forment le quorum.

#### Sont également présents :

M<sup>e</sup> Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière;  
M. Sylvain Boucher, Inspecteur et Coordonnateur des travaux publics.

### **VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT, OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE**

À 17 h 54, M. Daniel Lussier, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil à l'effet qu'ils ont bien reçu l'avis de convocation.

rés : 2015-08-147

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu.

**ADOPTÉE**

Nota :

*Arrivée de M. Mauro Lando à 18h01.*

rés : 2015-08-149

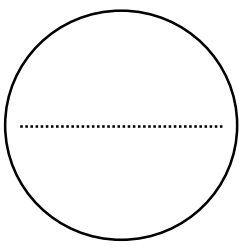
### **PLAN D'INTERVENTION POUR LE RENOUELEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUTS**

Attendu que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, tous les nouveaux Plan d'intervention (PI) soumis au MAMOT doivent être préparés selon le nouveau *Guide d'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées*;

Attendu qu' à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016, un PI préparé selon le nouveau guide sera exigé à toute municipalité qui présentera une demande d'aide financière pour des travaux de renouvellement de conduites d'eau potable ou d'égouts ou pour des travaux de priorité 3 ou 4 dans le cadre de la TECQ;

Attendu que la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington n'a pas de PI;

Attendu que la municipalité a demandé des prix à trois firmes d'ingénieur pour les services professionnels reliés à l'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau



potable, d'égouts et des chaussées, soit : Avizo, Groupe-conseil Génipur Inc. et Comeau Experts-Conseils;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'offre de services professionnels de Comeau Experts-Conseils et de lui adjuger le mandat de gré à gré pour l'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable selon les exigences du MAMOT, et ce, pour un montant de 6 700 \$, plus taxes.

**ADOPTÉE**

**rés : 2015-08-148**

**ACHAT REGROUPE ORGANISÉ PAR LA MRC DES JARDINS-DE-NAPIERVILLE – TRAVAUX DE PAVAGE ET DE RÉFECTION DE CHAUSSÉE – RÉSULTAT ET ADJUDICATION DU CONTRAT**

Attendu l'appel d'offres public regroupé mené par la MRC des Jardins-de-Napierville (réf : Résolution n° 2015-05-081) pour les travaux de pavage et de réfection de chaussée;

Attendu les résultats d'ouverture obtenus le 16 juillet 2015 sous la présence de M. Paul Viau, préfet, Mme Nicole Inkel, directrice générale et Mme Linda Gauthier, secrétaire-réceptionniste, de la MRC des Jardins-de-Napierville;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Christine Schultz, conseillère, et résolu unanimement d'accepter la soumission de SINTRA Inc. au montant de 101 988,57 \$, taxes incluses, et ce, puisqu'elle est la plus basse et conforme.

**ADOPTÉE**

**rés : 2015-08-149**

**AFFECTATION PARTIELLE DU SURPLUS ACCUMULÉ**

Attendu que les crédits nécessaires aux activités financières et aux activités d'investissement de la municipalité doivent être approuvés par le conseil préalablement à leur affectation à la réalisation des dépenses qui y sont reliées;

En conséquence, il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement d'affecter les montants associés à la dépense relative au remplacement du réservoir d'eau du camion du service incendie n° 232 à partir du surplus accumulé.

**ADOPTÉE**

**rés : 2015-08-150**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

La séance est levée à 18 h 32 sur une proposition de Louise Lussier, conseillère, appuyé par Christine Schultz, conseillère, et ce résolu unanimement.

**ADOPTÉE**

\_\_\_\_\_  
M. Daniel Lussier, Maire

\_\_\_\_\_  
M<sup>c</sup> Raffaella Di Stasio,  
Directrice générale & Secr.-très.

Je, \_\_\_\_\_, de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance extraordinaire tenue le 10 août 2015.